

DEL 20.06.2014-056 : Désignation des délégués du conseil municipal au sein des commissions de la communauté de communes du pays de Quimperlé (COCOPAQ)

Le conseil communautaire de la COCOPAQ réuni le 22 mai 2014 a créé 8 commissions. Les conseils municipaux des seize communes membres sont appelés à désignés chacun deux délégués dans chacune de ces commissions. Le conseil municipal choisit les délégués parmi ses membres.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Désigne les délégués suivants pour intégrer les commissions de la COCOPAQ :

- Finances/mutualisations : Christophe Le Roux et Yves André
- Aménagement du territoire/déplacement/habitat : Pascale Le Bourhis et Martine Prima
- Eau/environnement/énergies/gestion durable des déchets : Marcel Jambou et Stéphane Poupon
- Solidarité/santé : Nicole Riouat et Anne-Marie Quénéhervé
- Enfance/Jeunesse : Christelle Bessaguet et Denise Decherf
- Développement économique/numérique : Marie-France Le Coz et Laurence Ansquer
- Culture/culture bretonne : Eva Cox et Marie-France Le Coz
- Sports/Tourisme : Pascale Le Bourhis et Guy Doeuff

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Maire

Yves ANDRÉ.

Reçu à la Préfecture
du Finistère le
25 JUIN 2014



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

L'An deux mil quatorze, le vingt juin, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h30, à la Mairie, salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été donnée le douze juin deux mil quatorze, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29.

Etaient présents :

M. Yves ANDRÉ, Mme Marie-France LE COZ, M. Guy LE SERGENT, Mme Nicole RIOUAT, M. Christophe LE ROUX, Mme Pascale LE BOURHIS, M. Jérôme LEMAIRE, M. Marcel JAMBOU, M. Gérard VIALE, M. Alain LE BRUN, Mme Anne-Marie QUÉNÉHERVÉ, Mme Patricia DELAUD, Mme Marie-Josée TOLLEC, Mme Marie-Laure FALCHIER, M. Roger CARNOT, Mme Martine PRIMA, Mme Eva COX, Mme Christelle COUTHOUIS, M. Stéphane LE GUERER, Mme Christelle BESSAGUET, M. Arnaud TAËRON, M. Stéphane LE PADAN, Mme Laurence ANSQUER, M. Michel LE GOFF, Mme Denise DECHERF, M. Stéphane POUPON.

Etaient absents :

Mme Nicole RIOUAT, excusée, qui a donné procuration à Mme Anne-Marie QUÉNÉHERVÉ (partie en cours de séance),
Mme Josiane ANDRÉ, excusée, qui a donné procuration à Mme Marie-France LE COZ,
M. Sylvain DUBREUIL, excusé, qui a donné procuration à Monsieur Yves ANDRÉ,
M. Guy DOEUFF, excusé, qui a donné procuration à Monsieur Roger CARNOT,

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Yves ANDRÉ, Maire.

Le Conseil Municipal a choisi M. Jérôme LEMAIRE, Conseiller Municipal, pour secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance du Conseil municipal est mis aux voix.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 4 avril 2014.